



« Les sarments » brûlent d'impatience de s'installer à Bais...

FO défend le service public !

SNUDI
FO53
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

Inédit en Mayenne : une « école privée hors contrat » veut s'installer à Bais, paisible commune du nord-est mayennais. Alors que la baisse démographique touche beaucoup de communes rurales, et donc les effectifs de leurs écoles publiques respectives, il apparaît singulier qu'une « institution privée non confessionnelle » payante veuille s'implanter dans cette partie du département.

Mais, à y regarder de plus près, tout sonne faux dans cette affaire.

École présentée comme « indépendante et non confessionnelle », elle revendique pourtant son « esprit chrétien » et sa promotion est assurée par des prêtres lors de la messe dans plusieurs communes alentour ;
Elle envisage d'utiliser des méthodes issues des premières écoles de la République mais est activement soutenue par la « communauté Saint Martin » d'Evron dont l'essence traditionaliste est connue de tous ;
La pédagogie qu'elle entend développer se veut « novatrice » mais revendique des méthodes des années 50, le port de l'uniforme pour tous ses élèves, et refuse les nouvelles technologies ;
L'école affiche vouloir amener « l'enfant à aimer et à s'aimer » (!!) mais prône la ségrégation en incitant les familles à refuser l'école publique ouverte à tous ;
L'établissement entend rechercher « l'excellence » mais embauche un enseignant Bac+2 (avec quelle formation ?) payé...au SMIC ! ;
L'institution prétend assumer seule le salaire de 2 salariés et la location (et la rénovation, et la mise aux normes ?) de locaux appartenant à la commune avec 20 000€ par an (10 élèves à 2000€ sur 10 mois).



Les locaux convoités, justement, sont ceux de l'ancienne école publique de Bais, transformés depuis qu'une nouvelle école a été bâtie, en « Centre socio-culturel Raoul Couzin » du nom de l'ancien directeur de l'école publique puis du collège de Bais (de 1944 à 1966), ardent défenseur de l'école laïque.

Voir une école privée payante et promue par des croyants traditionalistes, qui n'hésitent pas, au sein même de ces locaux, lors d'une réunion publique, à dénigrer l'enseignement public, est justement ressenti par beaucoup comme une véritable provocation.

De plus, l'école publique de Bais, comme beaucoup d'écoles du secteur subit de plein fouet la baisse démographique et a déjà vu fermer sa 5^{ème} classe, malgré la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

Comment ne pas craindre que l'installation d'un établissement aux relents sectaires ne porte ombrage à l'école communale, et peut-être aussi à celles du secteur, la fuite de seulement quelques élèves provoquant parfois la fermeture d'une classe ou même d'une école !

La municipalité de Bais peut-elle prendre ce risque en favorisant l'implantation sur son territoire d'un tel établissement ?

Le SNUDI-FO 53, pour sa part, l'invite à s'en dispenser et se tourne vers le Directeur Académique de l'Éducation Nationale pour qu'il refuse l'agrément indispensable à l'ouverture en septembre prochain.

Enfin le SNUDI-FO 53, saisit dès à présent la Miviludes (Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dériver Sectaires).

Laval, le 17 mars 2022

SNUDI-FO 53 Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN et AESH

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr – FaceBook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53